



Rapport pour la séance du Conseil communal du 10 décembre 2024

Commission de Gestion et Finances

Rapport sur le préavis de la Municipalité N° 30/2024

Budget 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Municipales et Municipaux,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

La Commission de Gestion et Finances représentée par Mesdames Nicole Oulevay et Christel Besuchet, Messieurs Daniel Schwab et Olivier Agassis, s'est réunie le 12 novembre 2024 en salle de municipalité. La Commission remercie Madame Alyssa Jan, boursière, Thierry Salzmann, Syndic, Gwénaél Blanchard, Municipal et Pascal Agassis, Municipal pour leur présence ainsi que pour leurs explications.

La Commission représentée par Mesdames Nicole Oulevay, Christel Besuchet, Messieurs Daniel Schwab, Jean-Michel Viquerat et Olivier Agassis s'est ensuite réunie le 3 décembre 2024. Elle a pris connaissance du préavis de la Municipalité.

Elle apporte les commentaires suivants :

110.3180.01 HONORAIRES ET ABONNEMENTS INFORMATIQUES : en plus des éléments mentionnés, ce montant comprend des logiciels ainsi que de la maintenance.

210.4001.00 IMPOT SUR LE REVENU DES PERSONNES PHYSIQUES : l'estimation, basée sur les chiffres de l'ACI est relativement prudente.

220 service financier - péréquation financière : nous pouvons remarquer que nous sommes pénalisés par la nouvelle péréquation intercommunale. Le montant mis au budget ne tenant pas compte des recettes extraordinaires, l'estimation est également prudente.

310.3140.00 ENTRETIEN TERRAINS : la Commission s'interroge sur le coût d'entretien et de la maintenance des toilettes sèches.

610.3510.00 PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES / POLCANT : l'augmentation de 65K par rapport au budget 2024 est due à la nouvelle répartition selon la péréquation financière.

720.3510.00 PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES, FACTURE SOCIALE : la très forte augmentation nous amène à un coût de 1'000/habitant.

La Commission constate que les estimations du budget sont prudentes. Et malgré les fortes augmentations des charges cantonales, dues à la nouvelle péréquation et à la facture sociale, le budget semble cohérent et raisonnable.

En conclusion, la commission recommande au Conseil communal :

- D'approuver le budget 2025 avec un excédent de charges de fr. 125'708.25 tel que présenté.
- De décharger la commission de gestion et finances de son mandat.

Bavois, le 3 décembre 2024

Pour la Commission Gestion et Finances

Viquerat Jean-Michel

Agassis Olivier

Besuchet Christel

Oulevay Nicole

Schwab Daniel